

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00601

Numéro SIREN : 514 302 165

Nom ou dénomination : EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000711

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE **CHARTRES**

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000711**
n° de gestion : **2009B00601**
n° SIREN : **514 302 165 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 08/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT - Société par actions simplifiée
1 rue Pierre Séward 28100 Dreux -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



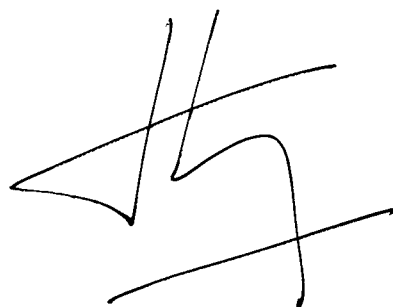
438300

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Bilan actif-passif-compte de résultat
& Annexe

Exercice clos le 30 juin 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		1 rue Pierre Semard 28100 DREUX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 1 4 3 0 2 1 6 5 0 0 0 3 0		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le.		30/06/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 922 577		2 922 577
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	9 425		9 425
TOTAL (II)		BJ		BK		2 932 002	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	453 731	7 524	446 207
		Autres créances (3)	BZ	CA	109 860		109 860
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	141 083		141 083
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	18 542		18 542
TOTAL (III)		CJ	CK	723 217	7 524	715 693	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		3 655 220	1A 7 524	3 647 696	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 150 000 ...)			DA	1 150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	69 936
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	480 550
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	170 001
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	1 870 488
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	456 002
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	477 427
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	276 536
	Dettes fiscales et sociales			DY	567 242
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 777 208	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 647 696	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 544 580
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	122	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
						Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					FA	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		
			FG	1 145 070	FH		
	Chiffres d'affaires nets *					FJ	1 145 070
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						
	Autres produits (1) (11)						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						
	Impôts, taxes et versements assimilés*						
	Salaires et traitements*						
	Charges sociales (10)						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				
	Autres charges (12)						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	Total des charges financières (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	420	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	10 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	10 420	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 661	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	12 661	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 241)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 790	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 240 849	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 070 848	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	170 001	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	2 091
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			10 161		
	Dons, libéralités			2 500		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				420		
Provisions pour risques et charges				10 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

29

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 3 647 697 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 170 001 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 6 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2007-2009)



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 922 078	500		2 922 578
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 425			9 425
Immobilisations financières	2 931 503	500		2 932 003
ACTIF IMMOBILISE	2 931 503	500		2 932 003



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	70	100,00	2 922	2 922			2 936	-40	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
STAR'RH	1		50,00	1	1					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 591 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 425		9 425
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	453 732	453 732	
Autres	109 860	109 860	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 542	18 542	
Total	591 559	582 134	9 425
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	335 626
Banque - Intérêts courus à recevoir	82
Total	335 708



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 150 000,00 euros décomposé en 115 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	10 000		10 000		
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	10 000		10 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			10 000		

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 777 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	123	123		
- à plus de 1 an à l'origine	455 880	223 252	232 628	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	15 662	15 662		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 537	276 537		
Dettes fiscales et sociales	541 942	541 942		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	487 066	487 066		
Produits constatés d'avance				
Total	1 777 209	1 544 581	232 628	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	214 253			
(**) Dont envers les associés	487 066			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 56 716 euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 735
Achats de sous-traitance NP	265 200
Honoraires NP	5 659
Banque - Intérêts courus à payer	123
Intérêts courus	15 662
Dettes provis. pr congés à payer	68 828
Personnel - autres charges à payer	10 228
Primes de bilan CAP	158 299
Charges sociales s/congés à payer	28 220
Charges sociales - charges à payer	70 679
Taxe d'apprentissage CAP	1 355
Formation continue CAP	1 096
CET à payer	573
Total	627 657



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 542		
Total	18 542		



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT. Elle agit en qualité de tête de groupe.



Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 16 257 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	16 257
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	137 300
Dont concernant :	
Les dirigeants	16 257
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 257 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 150 000,00€

Siège social : 1, rue Pierre Sépard

28100 DREUX

R.C.S : CHARTRES 514 302 165

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 30/06/2018



A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

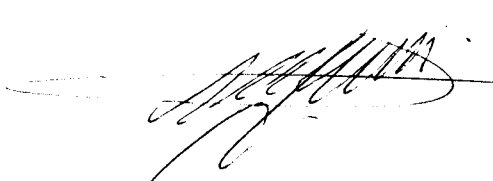
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 décembre 2018

GESTIONPHI



Bruno AUGUIER
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris



Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/06/2017	Net 30/06/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 922 078		2 922 078	2 922 078
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 425		9 425	9 425
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 931 503		2 931 503	2 931 503
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	206 004	9 834	196 170	548 999
Autres créances	143 790		143 790	84 021
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	147 017		147 017	302 495
Charges constatées d'avance (3)	5 614		5 614	7 467
TOTAL ACTIF CIRCULANT	502 426	9 834	492 592	942 982
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 433 929	9 834	3 424 095	3 874 485
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



ASTRE

SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT / AUDIT**ETATS FINANCIERS****2017****Bilan passif**

	30/06/2017	30/06/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 150 000	1 150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	62 332	54 338
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	361 383	234 793
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	152 071	159 885
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 725 787	1 599 016
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 000	
Provisions pour charges		43 436
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	43 436
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	670 262	875 859
Emprunts et dettes financières diverses (3)	400 672	595 626
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 323	242 919
Dettes fiscales et sociales	358 050	517 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 688 308	2 232 033
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 424 095	3 874 485
(1) Dont à plus d'un an (a)	455 880	670 133
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 232 428	1 561 901
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	130	109
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 101 818	1 168 582	-66 764	-5,71
Subventions d'exploitation		98	-98	-100,00
Autres produits	80 577	17 081	63 496	371,73
Total	1 182 395	1 185 761	-3 365	-0,28
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	395 230	346 720	48 510	13,99
Total	395 230	346 720	48 510	13,99
MARGE SUR M/SES & MAT	787 165	839 040	-51 875	-6,18
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	11 894	17 120	-5 226	-30,52
Salaires et Traitements	444 252	438 301	5 952	1,36
Charges sociales	185 910	188 527	-2 617	-1,39
Amortissements et provisions		57 048	-57 048	-100,00
Autres charges	28 547	1	28 546	NS
Total	670 603	700 996	-30 393	-4,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	116 562	138 044	-21 483	-15,56
Produits financiers	82 056	101 722	-19 666	-19,33
Charges financières	31 024	39 544	-8 519	-21,54
Résultat financier	51 031	62 178	-11 147	-17,93
RESULTAT COURANT	167 593	200 223	-32 630	-16,30
Charges exceptionnelles	10 000		10 000	
Résultat exceptionnel	-10 000		-10 000	
Impôts sur les bénéfices	5 522	40 338	-34 816	-86,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	152 071	159 885	-7 814	-4,89

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 3 424 095 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 152 071 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

 Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 6 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 2007-2009)

Note sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 922 078			2 922 078
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 425			9 425
Immobilisations financières	2 931 503			2 931 503
ACTIF IMMOBILISE	2 931 503			2 931 503

Note sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS ASTRE FIDUCIAIRE DE L'	210	128	100,00	2 922	2 922			2 964	39	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Note sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 364 834 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 425		9 425
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	206 004	206 004	
Autres	143 790	143 790	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 614	5 614	
Total	364 834	355 409	9 425
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	79 581
Banque - Intérêts courus à recevoir	82
Total	79 663

Note sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 150 000,00 euros décomposé en 115 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		10 000			10 000
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	43 436		43 436		
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	43 436	10 000	43 436		10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			43 436		
Financières					
Exceptionnelles		10 000			

Note sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 688 308 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	130	130		
- à plus de 1 an à l'origine	670 133	214 253	455 880	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	21 652	21 652		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	259 323	259 323		
Dettes fiscales et sociales	358 050	358 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	379 020	379 020		
Produits constatés d'avance				
Total	1 688 308	1 232 428	455 880	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	205 617			
(**) Dont envers les associés	379 020			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 36 019 euros.

Note sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 713
Mise à disposition du personnel	251 950
Honoraires NP	5 659
Banque - Intérêts courus à payer	130
Intérêts courus	21 652
Dettes provis. pr congés à payer	61 590
Personnel - autres charges à payer	10 228
Primes de bilan CAP	71 250
Charges sociales s/congés à payer	25 252
Charges sociales - charges à payer	34 118
Etat - autres charges à payer	8 057
Taxe d'apprentissage CAP	1 857
Formation continue CAP	1 502
CET à payer	563
Total	495 522

Autres informations



ASTRE

SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT

ETATS FINANCIERS

2017

Note sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 614		
Total	5 614		

 Variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2016	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/06/2017
Capital	1 150 000,00				1 150 000,00
Réserve légale	54 338,22	7 994,24	7 994,24		62 332,46
Réserves générales	234 793,00	126 590,46	126 590,46		361 383,46
Résultat de l'exercice	159 884,70	-159 884,70	152 071,07	159 884,70	152 071,07
Dividendes		25 300,00			
Total Capitaux Propres	1 599 015,92		286 655,77	159 884,70	1 725 786,99



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 10 194 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution constituée en faveur de la Caisse d'Epargne sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire	57 848
Caution constituée en faveur du CIC sur le prêt consentie à Astre Fiduciaire de l'Ouest	63 195
Avals et cautions	121 043
Engagements en matière de pensions	10 194
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	131 237
Dont concernant :	
Les dirigeants	10 194
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 10 194 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

EXPERTS DEVELOPPEMENT AUDIT
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.150.000 €
Siège social : 1 rue Pierre Sébard
Dreux (Eure et Loir)
Siren 514 302 165 RCS Chartres

(la « **Société** »)

**RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 31 DECEMBRE 2018
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE
PAR LE PRESIDENT**

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 30 juin 2018 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

constatant que les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 font apparaître un bénéfice de 170.001,13 €,

décide de l'affecter de la manière suivante :

- 5 % à la Réserve Légale..... 8.500,06 €
- dividendes aux actionnaires 25.300,00 €
- le solde, au compte « Autres Réserves »..... 136.201,07 €

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Cette distribution donnera lieu au paiement d'un dividende de 0,22 € par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter du 25 mars 2019.

Par ailleurs, l'assemblée générale **prend acte**, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices sociaux précédents ont été les suivants :



Exercices	Dividendes distribués	Distributions éligibles à la réfaction de 40 %	Distributions non éligibles à la réfaction de 40 %
30/06/2015	25.300 €	22.077 €	3.223 €
30/06/2016	25.300 €	22.077 €	3.223 €
30/06/2017	25.300 €	22.077 €	3.223 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Le Président,
Monsieur Didier THARREY

